



N'AYEZ PAS PEUR DE POSER LA QUESTION

Je n'arrive pas à parler de ma surcharge de travail à mon manager.

> **Vers qui puis-je me tourner pour établir le dialogue ?**

J'ai des difficultés financières et j'ai du mal à payer mes cotisations de mutuelle.

> **Existe-t-il des aides ?**

Je suis handicapé suite à un accident.

> **Comment concilier ce handicap avec mon activité professionnelle ?**

Je suis actuellement en congé longue maladie.

> **Que dois-je faire pour préparer mon retour au travail ?**

Mon enfant a un gros problème de santé. Il doit rester à la maison.

> **Existe-t-il des solutions de garde et d'aide scolaire ?**

Mon père est en fin de vie.

> **Comment puis-je l'accompagner au mieux ?**

VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE EN PLUS AVEC LA MNT

Les **centres de gestion** accompagnent quotidiennement les collectivités dans leur développement et la gestion de leurs agents. Ils les conseillent et leur apportent un ensemble de services.

La **Mutuelle Nationale Territoriale** (MNT) aide les collectivités à réduire les risques professionnels et offre aux agents territoriaux des couvertures et des conseils santé adaptés.

Avec le mécénat de compétences, les centres de gestion et la MNT mettent en commun leurs services et leurs expertises, au bénéfice des collectivités et de leurs agents.

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 775 678 584. Document non contractuel. E-37 – CDG84 – Octobre 2017 – Crédit photo : Getty Images, iStock – TheLINKS.fr



Être utile est un beau métier

mnt.fr

> NE RESTEZ PLUS SEUL FACE AUX DIFFICULTÉS

DES PROFESSIONNELLS VOUS ACCOMPAGNENT !

SERVICE OFFERT



Être utile est un beau métier

STRESS, ISOLEMENT, CONFLIT, DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ET FAMILIALES, ARRÊT DE TRAVAIL, LES PROFESSIONNELLS DE LA PLATE-FORME INFORMATION ET CONSEILS MNT VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS DÉMARCHES.

* Ce service vous est proposé dans le cadre de la convention de mécénat de compétences conclue entre la MNT et votre centre de gestion.

SANTÉ
PRÉVOYANCE
SERVICES

Arrêt de travail, longue maladie, handicap, manque d'argent... Quand la vie bascule, l'aide et l'accompagnement externes sont essentiels. Comment s'y retrouver dans le maquis des organismes, des allocations, des démarches administratives ?

Appelez la plate-forme information et conseils* !

un numéro :

09 78 97 02 02

(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Et le samedi de 9h à 17h

TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Des conseillers médico-sociaux et une assistante sociale, spécialisée dans les droits statutaires des agents de la fonction publique territoriale, vous écoutent et vous orientent.

Si nécessaire, ils peuvent vous proposer des échanges réguliers pour suivre avec vous la résolution de vos problèmes.

*Service assuré par la plate-forme information et conseils de la MNT (Ligne claire).



ET SI LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES C'ÉTAIT D'EN PARLER ENSEMBLE ?

Les professionnels de la plate-forme information et conseils de la MNT, Ligne claire, vous accompagnent dans vos démarches pour accéder aux dispositifs adaptés en cas de :

> Difficultés financières :

Paieement des soins, prise en charge de la mutuelle (CMU-C, ACS...), surendettement...

> Arrêts de travail :

Maladie, accident, maladie professionnelle, invalidité, dispositifs de maintien dans l'emploi...

> Perte d'autonomie et dépendance :

Liée à la maladie, à l'âge ou au handicap : aide ou soins à domicile, adaptation du logement, hébergement spécialisé, prestations publiques, action sociale de la mutuelle...

> Handicap :

Répercussions sur la vie quotidienne et professionnelle, reconnaissance du handicap, droits associés...

> Famille et petite enfance :

Protection maternelle et infantile, modes de garde, scolarité et études, logement...

MNT PSY

AGENT OU ENCADRANT : vous vivez une difficulté dans votre situation de travail ?

Votre collectivité, en partenariat avec la MNT, vous propose un service de soutien psychologique au travail. L'écoute téléphonique est une première étape facile à franchir.

conflit avec un collaborateur / un collègue

stress / angoisse changement dans votre travail

sentiment d'isolement évolution professionnelle

En toute confidentialité

Prenez RDV avec
un psychologue du travail

09 78 97 02 02

(prix d'un appel local)



UN ACCOMPAGNEMENT TRÈS SOCIAL, TRÈS PROFESSIONNEL

La plate-forme information et conseils est un service proposé par votre collectivité, son centre de gestion et la MNT.

Confidentialité

Notre plate-forme garantit la totale confidentialité des informations que vous lui communiquez. Dans le cadre d'un accompagnement social, votre consentement est par ailleurs systématiquement recueilli avant tout contact éventuel avec un organisme local ou un acteur de terrain concernant votre dossier.

Compétence

Les conseillers sont spécialement formés pour vous accompagner dans vos démarches sociales.

Fiabilité

Ligne claire garantit l'indépendance, la validation et l'actualisation des informations qui vous sont communiquées.

Près de 3 millions de personnes bénéficient des services offerts par la plate-forme information et conseils de la MNT, Ligne claire.